

## Le Bebop Drone de Parrot obtient de la DGAC l'attestation nécessaire à son usage professionnel

Le Bebop Drone désormais utilisable en scenarii S-2 et S-3



Dans le cadre d'un usage récréatif, les drones peuvent être utilisés sans aucune démarche administrative à peu près partout (hors zones peuplées et agglomération, hors zones aéroportuaires, militaires, industrielles ou sensibles) et s'ils restent en vue directe du pilote.

(cf. site de la Direction Générale de l'Aviation Civile : [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr) )

Le caractère professionnel de l'utilisation d'un drone est déterminé par l'usage fait des vidéos et données récoltées. Depuis 2012, la France s'est dotée d'une réglementation qui offre aux opérateurs de drones la possibilité d'exploiter professionnellement les images, leur permettant ainsi de développer de nouvelles activités. A fin 2014, 1.191 opérateurs étaient répertoriés (source : DGAC).

Dernier né des drones grand public de Parrot, **le Bebop a obtenu l'attestation DGAC nécessaire à son utilisation jusqu'à 1.000 m de distance (scénario S-2) ou en agglomération (scénario S-3).**

Léger (moins de 500 gr), compact, robuste, hyper stable grâce à ses nombreux capteurs et doté d'une caméra embarquée Full HD de 14 mega pixels avec stabilisation numérique brevetée, le Bebop est en effet de plus en plus demandé par les professionnels.

Extrêmement maniable dans son pilotage, il peut être associé à un contrôleur optionnel, le Parrot Skycontroller, qui permet d'étendre la portée du vol et ainsi répondre à la demande des opérateurs professionnels.

Ces derniers utilisent en effet bien souvent des drones lourds, basés sur des assemblages permettant de soulever des caméras ou des capteurs.

La miniaturisation des caméras a permis le développement de drones légers avec une excellente qualité de prises de vue, facile à piloter et abordables tels que le Bebop, qui offrent de nouvelles perspectives aux marchés professionnels.

## Cas d'usage



Pour les médias, le Bebop Drone offre de nouvelles perspectives pour réaliser des reportages en direct grâce notamment au partenariat entre Parrot et Inmarsat, opérateur satellite assurant une couverture planétaire.

Le Bebop est piloté en Wi-Fi avec le Skycontroller, lequel diffuse la vidéo en temps réel via son connecteur HDMI. Un logiciel installé sur un ordinateur portable et une station Inmarsat envoient le flux vers un satellite géostationnaire, qui le renvoie vers une base Inmarsat au sol.

L'image est alors renvoyée vers le centre de diffusion de n'importe quelle chaîne de TV dans le monde.

**Pour le contrôle et la surveillance des bâtiments**, le Bebop Drone permet d'en observer les détails et d'en contrôler l'usure, en évitant par exemple le déploiement d'échafaudages.

Le Bebop drone peut se faufiler dans les endroits les plus exiguës, grâce notamment à sa petite envergure et à ses carènes de protection latérale.

Le pilote pourra suivre en direct la progression du drone grâce à la retransmission en direct du flux vidéo de la caméra frontale sur l'écran de la tablette ou du Smartphone de pilotage.



**Dans l'immobilier**, le Bebop Drone offre de nouvelles possibilités de promotion de biens immobiliers, soit par des vidéos diffusables sur les sites de vente en ligne, soit par une reconstruction en 3D permettant aux potentiels acheteurs de faire virtuellement le tour du bien.

Ces nouveaux marchés viennent en complément des marchés déjà adressés par Parrot, via sa filiale senseFly qui propose des drones adaptés à la cartographie, l'agriculture et l'inspection.

**Toutes les informations techniques sur Bebop Drone et le Skycontroller sont disponibles via :**

<http://www.parrot.com/fr/produits/bebop-drone/>  
<http://www.parrot.com/fr/produits/skycontroller/>

## **A propos de Parrot**

Fondée en 1994 par Henri Seydoux, Parrot conçoit, développe et commercialise des produits sans fil de haute technologie à destination du grand public et des grands comptes. L'entreprise s'appuie sur une expertise technologique commune pour se développer sur trois principaux secteurs :

- Les drones civils avec des quadrioptères de loisirs et des solutions destinées aux marchés professionnels.
- L'automobile avec la gamme la plus étendue du marché de systèmes de communication mains-libres et d'infotainment pour la voiture.
- Les objets connectés dans les domaines du son et du jardin notamment.

Parrot, dont le siège est à Paris, compte aujourd'hui plus de 900 collaborateurs dans le monde et réalise la grande majorité de ses ventes à l'international. Parrot est cotée depuis 2006 sur Euronext Paris (FR0004038263 – PARRO).

Pour plus d'informations: [www.parrot.com](http://www.parrot.com)

## **CONTACTS**

**Investisseurs, analystes, médias financiers**  
Marie Calleux - T. : +33(0) 1 48 03 60 60  
[parrot@calyptus.net](mailto:parrot@calyptus.net)

**Médias grand public et technologiques**  
Vanessa Loury - T. : +33(0) 1 48 03 60 60  
[vanessa.loury@parrot.com](mailto:vanessa.loury@parrot.com)